

INSCRIPTIONS

Accueil Périscolaire (AP)
Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
Espace Jeunesse (EJ)

LE RENOUVELLEMENT DU DOSSIER ENFANCE/JEUNESSE EST OBLIGATOIRE
DOSSIER DISPONIBLE SUR notre site internet, auprès des mairies,
directeur école, accueils périscolaires

Pour l'accueil dans Les ACM/APS

➔ Avant le premier jour des vacances d'été date limite du dépôt 11 juin 2020
Pour les premières fréquentations une visite de la structure est obligatoire (rdv auprès des directions au moins 1 mois avant la période à réserver)

Pour l'accueil uniquement dans Les APS

➔ Avant le premier jour de la rentrée scolaire date limite du dépôt 11 août 2020

Documents à fournir pour constituer le dossier de votre enfant :

- Attestation CAF ou MSA datant de moins de 3 mois OU avis d'imposition pour les non allocataires CAF ou MSA. (En l'absence de ces informations, le tarif maximum sera automatiquement appliqué jusqu'à la production des pièces demandées, et ce, sans effet rétroactif)
- Photocopie du carnet de vaccinations ou certificat du médecin traitant attestant des vaccinations à jour.
- Présentation de l'attestation de la carte vitale (enfant bénéficiaire inclus)
- Autorisation de droit à l'image (document ci-joint)
- Attestation d'assurance (responsabilité civile).
- Attestation de l'employeur de chaque parent.
- En cas de séparation : copie du jugement ou justificatif légal pour une séparation ou un divorce. Dans le cas de séparation, chacun des parents peut compléter un dossier et procéder à l'inscription de l'enfant.

GUICHET FAMILLE

10 place du Maréchal Foch 33340 LESPARRÉ
Tél : 05.56.41.66.60
guichet.famille@medoc-cpi.fr

GUICHET UNIQUE L'ARCHE DU PRADINA

1 Place Christiane Fardegue 33250 PAUILLAC
Tél : 05.57.75.22.28
info.famille@medoc-cpi.fr

CDC MEDOC COEUR DE PRESQU'ILE

10 place du Maréchal Foch 33340 LESPARRÉ
Tél : 05.56.41.66.60
cdc@medoc-cpi.fr
medoc-cpi.fr